



Le Cégep de Saint-Jérôme, situé au cœur des Laurentides, est un établissement d'enseignement supérieur reconnu en tant qu'acteur stratégique concourant au développement de la région. Offrant 21 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier), le Collège emploie plus de 600 personnes. Il accueille annuellement plus de 6 000 étudiants au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue. Le Cégep de Saint-Jérôme est l'un des rares collèges où la population étudiante est grandissante, et ce, depuis plusieurs années. Pour en témoigner, un agrandissement dont les investissements totalisent plus de 15,3 millions de dollars est en cours et permettra aux futurs étudiants de bénéficier, dès l'automne 2017, de nouvelles infrastructures. Soucieux de faire progresser la recherche, le Collège contribue également au développement de nouvelles technologies, notamment avec deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI).

DIRECTRICE OU DIRECTEUR ADJOINT AUX ÉTUDES – SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE ET DES PROGRAMMES

Sommaire du poste

Sous l'autorité de la directrice des études, la personne titulaire est responsable des activités ayant trait au cycle de gestion des programmes d'études, à l'animation et au développement pédagogique, et à la recherche. Cette personne assure entre autres les responsabilités suivantes :

Pour le Collège :

- siège au comité de coordination de la direction des études et à la Commission des études;
- représente la direction des études lors des travaux de comités internes, notamment au comité des relations de travail du personnel enseignant;
- participe aux rencontres des responsables de la coordination départementale et des programmes (RCDP);
- est en appui aux centres d'études collégiales de Mont-Laurier et Mont-Tremblant;
- représente le Collège auprès de certains organismes extérieurs.

Pour son service :

- applique les lois et règlements gouvernementaux;
- met en œuvre les règlements locaux, les politiques et les procédures en lien avec la gestion des ressources et en recommande la mise à jour;
- participe à l'élaboration du plan de travail annuel de la direction des études et en gère la réalisation pour son secteur d'activités;
- soumet des recommandations quant aux besoins relatifs aux ressources financières, matérielles et technologiques requises par les opérations de son secteur;
- procède à la sélection du personnel conformément aux politiques en vigueur;
- informe le personnel sous sa responsabilité et le dirige notamment quant à l'accueil, à l'intégration au travail, au contenu et à la répartition des tâches, au perfectionnement, à l'application des politiques relatives aux différents secteurs sous sa responsabilité;
- encadre le personnel de son secteur;
- procède à l'évaluation du rendement ou du processus de la gestion de la contribution de son personnel;
- gère le budget de son secteur dans le meilleur intérêt du collège;
- travaille en collaboration avec ses collègues directeurs adjoints aux études dans le but de maintenir une cohérence des décisions et de leur application.

Pour son secteur d'activités :

- supervise l'élaboration, l'implantation, l'évaluation et le développement de programmes d'études;
- assume la responsabilité de l'élaboration et de la révision de la Politique institutionnelle d'évaluation de programmes, de la Politique institutionnelle d'évaluation des enseignantes et des enseignants et de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages;
- assure le respect des processus liés à l'assurance qualité du collège;
- met en œuvre un service d'assistance pédagogique (individuel et collectif);
- contribue à la réalisation du plan de réussite éducative;
- organise les journées pédagogiques;
- supervise le processus de validation des plans de cours;
- assure la coordination des passerelles entre les divers ordres d'enseignement;
- coordonne le comité de perfectionnement des enseignants;
- assure la gestion des programmes qui lui sont dévolus;
- met en place des moyens d'appui à la recherche et à l'innovation pédagogique, aux auteurs et aux chercheurs;
- assure l'archivage et la mise à jour de l'ensemble des documents pédagogiques sur le système d'information des programmes (SIP);
- en collaboration avec le directeur adjoint aux études responsable de l'intégration des technologies dans les méthodes d'enseignement, favorise le développement et l'implantation de ces compétences dans les programmes d'études sous sa responsabilité;
- en collaboration avec le directeur adjoint aux études responsable de l'intégration des technologies dans les méthodes d'enseignement, assure une concordance en regard du volet techno-pédagogique (CP/TI);
- voit à l'application des dispositions des différentes conventions collectives du personnel enseignant, de soutien et professionnel;
- communique les informations pédagogiques pertinentes aux deux centres collégiaux ainsi qu'à la Formation continue, Services aux entreprises et International;
- contribue à maintenir une cohérence avec les autres directeurs adjoints aux études, dans la gestion des programmes.

Profil recherché :

- adhésion aux valeurs de l'organisation;
- être porteur d'une vision de l'enseignement et de la pédagogie au collégial;
- grande capacité à diriger, à coordonner et à déléguer;
- capacité de travailler en équipe;
- leadership mobilisateur;
- capacité à prendre et à assumer des décisions;
- capacité à travailler sous pression;
- rigueur, cohérence et minutie;
- habileté de communication écrite et verbale;
- maîtrise de la langue française.

Exigences d'emploi :

- diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine de compétence appropriée;
- diplôme de deuxième cycle, un atout;
- 5 années d'expérience pertinente dans le réseau collégial, notamment à titre d'enseignant ou d'enseignante, et au moins 3 années dans des fonctions de gestion ou de coordination d'équipe.

Tests :

Tous les candidats reçus en entrevue auront à effectuer une épreuve de rédaction et à remplir un test pour déterminer le profil de personnalité. Des tests psychométriques, administrés par une firme spécialisée, auront lieu le 15 mai 2017 pour les finalistes seulement.

Rémunération :

Selon la politique de rémunération du personnel d'encadrement des collèges du Québec, il s'agit d'un poste d'administrateur 8, pouvant atteindre 102 846 \$ annuellement.

Date d'entrée en fonction :

Au plus tard le 14 Août 2017

Les personnes intéressées à relever ce défi doivent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse courriel apparaissant plus bas au plus tard **le 2 mai 2017, avant 16 h**. Les candidats doivent être disponibles **le 11 mai 2017** pour les entrevues et **le 15 mai 2017** pour les tests psychométriques.

Concours 2.17 –DAE (2^e affichage)

lbernier@cstj.qc.ca

Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.